

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2020, dans l'académie de GUADELOUPE.**

Le Président de l'Université des Antilles,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de GUADELOUPE, au titre de l'année 2020 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2020, dans l'Académie de GUADELOUPE :

**Monsieur GEOFFROY Michel**, Professeur des Universités de Classe Exceptionnelle, **Président**, Université des Antilles, Pointe-à-Pitre.

**Madame PIAZZA Béatrice**, Ingénieur de Recherche 2ème Classe, **Experte**, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

**Monsieur NANHOU Pascal**, professeur certifié classe normale, **Membre**, Université des Antilles, Pointe-à-Pitre.

**Monsieur CRAIPEAU Nicolas**, Ingénieur de Recherche de 1ère Classe, **Suppléant**, Rectorat de l'Académie de la Guadeloupe, Les Abymes.

**Madame RODACH Evelyne**, Technicienne de Recherche et de Formation de Classe Normale, **Suppléante**, Université des Antilles, Pointe-à-Pitre.

Fait à Pointe-à-Pitre, le - 2 Juin. 2020

Le Président de l'Université



Pr. Eustase JANKY